



Les communes jurassiennes intègrent le Guichet virtuel sécurisé du canton du Jura !

Des prestations communales désormais disponibles en ligne

Notre commune est fière de faire partie des premières communes jurassiennes à offrir à sa population la possibilité d'effectuer certaines démarches administratives communales en ligne, grâce au **Guichet virtuel cantonal**. À la maison ou en déplacement, ces services sont accessibles en tout temps, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Dès aujourd'hui, vous pouvez utiliser le Guichet virtuel pour nous demander :

- une **attestation de domicile**,
- une **attestation d'établissement**,
- une **attestation de séjour**.

La demande s'effectue entièrement en ligne. Une fois traitée par la commune, l'attestation vous est transmise sous forme électronique (PDF) directement dans votre espace personnel (messagerie du guichet virtuel). Ce nouveau service a été pensé pour vous offrir plus de flexibilité et de confort, sans pour autant réduire l'offre à notre guichet physique ; nous restons bien entendu à votre disposition pour vous accueillir et vous accompagner dans vos démarches, en ligne ou en présentiel.

Et ce n'est qu'un début

D'autres prestations communales sont déjà en cours de développement. Un deuxième cycle de projets prévoit notamment la possibilité **d'annoncer en ligne l'arrivée d'un chien** dans son ménage. À moyen terme, les attestations délivrées intégreront également une **certification électronique**, renforçant leur valeur juridique et leur utilisation numérique.

Un projet commun au service de la population

Le Guichet virtuel s'inscrit dans la volonté du Canton et des communes de **simplifier les démarches administratives**, tout en garantissant un haut niveau de protection des données. Cette plateforme numérique, désormais partagée entre le Canton et les communes, offre un point d'entrée centralisé pour les prestations administratives officielles en ligne. Pour la phase de lancement, le Canton a pris en charge l'intégralité des coûts du programme de cyberadministration des communes pour les années 2025 et 2026. À partir de 2027, le financement reposera sur un modèle partagé entre le Canton et les communes jurassiennes.

👉 Accédez au Guichet virtuel : guichet.jura.ch